

## BILAN DE COMPETENCES

### Objectifs de la formation :

- Faire le point sur ses capacités et ses envies.
- S'informer pour faire des choix.
- Déterminer des pistes d'orientation.
- Valider son projet et définir un plan d'action :
  - Choisir de chercher un autre emploi.
  - Choisir de rester à son poste.
  - Choisir d'évoluer.
  - Choisir de se reconverter.
  - Choisir s'obtenir un diplôme (formation, VAE, ...).

### Programme :

#### **1 Phase préliminaire**

- Prise de contact, premier entretien avec un consultant. - Utilisation du questionnaire CCC
- Informations sur le bilan, présentation de la méthodologie du cabinet
- Analyse de vos besoins.

#### **2 Phase d'investigation (Entre 3 semaines et 4 mois)**

- Connaissance de soi :
  - Identification et analyse des compétences personnelles et professionnelles.
  - Détermination des capacités d'évolutions.
  - Analyse des motivations et intérêts professionnels.
  - Eventuels tests de personnalité.
- Connaissance de l'environnement socio-professionnel :
  - Informations sur les métiers, fonctions secteur d'activité, entreprises.
  - Information sur le marché du travail.
  - Investigations personnelles accompagnées, sur de nouveaux métiers par exemple.
- Projet professionnel :
  - Etude des pistes d'orientation : contenus, conditions d'exercice, logique d'accès, évolutions professionnelles.
  - Information sur les formations.

#### **3 Phase de conclusion**

- Détermination du projet d'évolution professionnelle.
- Vérification de la faisabilité du projet.
- Détermination des étapes de la mise en œuvre.

- Plans d'action à court, moyen, long terme.
- Remise au bénéficiaire d'un document de synthèse confidentiel suivant le plan.

### 3 Le suivi (Quelques mois plus tard)

- Entretien : téléphonique ou en tête-à-tête.
- Echange par mail, puis entretien téléphonique ou en tête-à-tête.

*L'obligation d'information sur les engagements déontologiques (respect du consentement, confidentialité, neutralité) propre au Bilan de compétences est mise en œuvre avec chaque éventuel stagiaire qui nous contactera.*

**Durée** : La durée d'un bilan de compétences peut aller jusqu'à 24 heures d'accompagnement individuel chez Ambroise Conseil. Le rythme et le nombre de séances sont définis au préalable

**Prix 2021** : En fonction de la durée (nombre d'heures) et du programme mis au point par le consultant en co-construction avec le stagiaire, à la suite du premier entretien ( tests, questionnaires ... ).

**Public** : Toute personne souhaitant faire un bilan de compétences

**Lieu de formation** : Locaux du siège d'Ambroise Conseil

**Evaluation, Réalisation** : Un certificat sera remis au stagiaire, un questionnaire d'évaluation sera à remplir, une synthèse conforme aux règles en vigueur sera remise au stagiaire.

**Délai d'accès** : durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation, à la demande, nous contacter. Si prise en charge CPF, minimum 11 jours.

**Accessibilité** : Ambroise Conseil est particulièrement sensible à l'accueil et à l'intégration des personnes en situation de handicap. Contactez nous afin de bénéficier d'un accompagnement personnalisé.